

**ALLOCUTION DE MONSIEUR
PIERRE MAUROY
A L'OCCASION DE
L'INAUGURATION
DE LA COUR DUPONT RENOVEE
RUE COPERNIC AUX BOIS-BLANCS
(SAMEDI 27 AVRIL 1996)**

*Monsieur Bruno RAIFAUD
Secrétaire Général de la Préfecture*

sur

Monsieur Alain CACHEUX, Adjoint
au Maire délégué à l'Urbanisme
et à l'Habitat, Président délégué
de l'Office HLM,

Monsieur Patrick KANNER,
Adjoint au Maire délégué
à l'Action sociale,

sur

Madame Jeanine ESCANDE,
Présidente déléguée du Conseil
de quartier des Bois-Blancs,

sur

Madame Arlette MARCHAND,
Adjointe au Directeur
Départemental de l'Équipement,

Monsieur Claude CHIGOT,
Délégué Général de la Fondation
Abbé Pierre,

Monsieur Van PETEGHEM,
Président de la SLE,

Madame BRUNIAUX, Directrice
de la SLE,

Mesdames et Messieurs les Elus,

Mesdames et Messieurs,

Il y a 82 ans, en 1914, le bureau municipal d'hygiène de la Ville de Lille avait relevé qu'il existait à Lille 882 immeubles pouvant être assimilés à des cours ou des courettes.

Seize pour cent des Lillois y étaient logés, pour ne pas dire entassés, dans des conditions de promiscuité et de saleté souvent indescritibles, à tel point qu'une étude publiée en 1937 parlait même des " taudis de Lille ".

Ces taudis, nous les avons encore souvent connus au milieu des années cinquante, et nul n'a oublié l'état du logement à Lille après la guerre. Pour ma part, dès mon arrivée à la Mairie, j'ai eu délégation pour faire disparaître les derniers bidonvilles, en particulier celui des Dondaines. Et j'ai relogé les familles concernées.

~~Le logement était en définitive à l'image d'un héritage industriel et social lourd, que je n'ai pas besoin d'évoquer à nouveau ce matin, tant il est connu, lui aussi.~~

Les courées symbolisaient toutes les difficultés liées à la pauvreté, au sous-emploi, à l'absence d'hygiène et de confort des habitations. Mais elles témoignaient également d'une solidarité, d'une entraide réelles, d'une vie collective, où malgré la dureté de leur existence, les gens conservaient une dignité et même souvent un vrai bonheur de vivre.

Interrogez les vieux ! Ils le disent: nous étions pauvres, la vie était difficile, mais personne ne restait seul ou abandonné.

C'était Lille hier. Le monde a changé, Lille aussi. Notre vision du logement, du confort se sont considérablement modifiées, et ce qui auparavant semblait normal est devenu inacceptable.

Dès lors, nous aurions pu supprimer radicalement les courées, ~~détruire celles que les bombardements des guerres avaient épargnées, et bâtir des immeubles collectifs, comme nous l'avons fait à Saint Sauveur, par exemple.~~

→ Un autre choix, plus ambitieux peut-être, a été retenu: celui de recenser l'état précis des 426 courées existant encore aujourd'hui, qui représentent 3206 logements, et de déterminer celles qui devraient effectivement être supprimées, mais également celles que nous pouvions réhabiliter, rénover,

~~rendre agréables, pour une
nouvelle population, et même pour leurs
occupants traditionnels, sur place parfois
depuis des décennies.~~

Au total, cela fait tout de même
300 courées et 2294 logements
réexploitables, après restauration et
assainissement !

Cette action ambitieuse et de
grande ampleur est en cours, et durera
encore plusieurs années. Pour la seule
année 96, 21 courées sont ainsi
concernées, 207 logements, parmi
lesquels ceux de la cour Dupont, rue
Copernic, que nous venons de visiter.

Cette intervention est le fruit d'un
partenariat entre la Ville de Lille, la
CUDL, la Région et l'Etat, dans le cadre
du Contrat d'Agglomération, à travers
divers dispositifs mis en oeuvre par le
CAL-PACT.

Son rôle en la matière est
extrêmement important et mérite d'être
salué, ainsi que celui de l'Office HLM et
la SLE, dont je salue et remercie les

représentants, mais également

plusieurs associations engagées à nos côtés: l'Abej, le Graal, ATD-Quart Monde, le FARG, Magdala et les Ateliers Logement et Ateliers Populaires d'Urbanisme.

Le coût global de ces opérations est de plus de vingt millions de Francs, répartis sur plusieurs années. En outre, nous avons veillé à associer étroitement les occupants, car ils sont naturellement les premiers concernés.

Avec le concours des organismes de logement social, nous avons relogé systématiquement les personnes dont les habitations ne pouvaient être conservées. Les autres résidents ont participé à la réhabilitation de leurs propres logements.

La Cour Dupont, que nous venons de visiter, constitue quant à elle une opération d'un type nouveau, hautement représentative à mon sens de notre action dans le domaine de la réinsertion sociale et professionnelle par le logement.

Nous avons pu voir, avec le petit film qui vient de nous être présenté, dans quelles conditions a été réalisé ce chantier.

C'est une réussite évidente, et je félicite et remercie également les entreprises qui y ont travaillé.

L'opération a été conduite dans le cadre d'un dispositif de la Ville de Lille dont, à ma connaissance, il n'existe pas d'équivalent dans notre Région: le Service d'Accueil et de Réintégration par le Logement.

C'est en effet ce service qui a permis à 7 jeunes sans domicile ni emploi de s'engager dans une démarche d'insertion, qui se traduit aujourd'hui non seulement par un logement rue Copernic, mais également, pour trois d'entre eux, par un emploi, et deux autres une formation.

Dans cette courée, 14 jeunes de 18 à 24 ans vont désormais habiter, et seront suivis dans leur insertion professionnelle et sociale, avant un accès ultérieur à un

logement privé.

C'est un travail lent, patient, qui ne peut se faire sans un accompagnement psychologique étroit, une vision globale de leurs difficultés.

L'accès au logement s'inscrit désormais dans une démarche globale d'insertion et de lutte contre l'exclusion, que nous avons développée depuis 1987. C'est un axe fort de notre politique municipale.

*Philippe
Ben Ouyouni*

Lille est effectivement une ville exemplaire dans le domaine du logement, qui est une compétence de l'Etat, je le souligne une nouvelle fois. Elle a fait ce choix politique, quelle qu'en soit la difficulté, aujourd'hui accentuée par la non-revalorisation de l'APL et l'application du RDS sur cette allocation, ainsi que l'absence de dispositif pour les 18-25 ans, pourtant touchés de plein fouet par le chômage.

• Depuis 1987, elle a créé et développé le dispositif OSLO et le fonds d'aide aux impayés de loyer, qui traite plus de 200

dossiers par an, accorde des prêts, en 95:2 millions, et depuis 9 ans, près de vingt millions.

● La Municipalité est encore à l'origine de trois actions majeures dans le domaine de l'insertion par le logement: " réinventer le logement social ", c'est son nom, " Les Clefs privées de la solidarité ", qui ont contribué à un relogement de plusieurs dizaines de familles dans le secteur privé, et le Service Accueil Réintégration Logement, que je viens d'évoquer.

■ L'Aide sociale liée au logement représente quant à elle un budget de 2,3 millions de F chaque année, mais également près de 8 millions de subventions versées depuis 6 ans à plusieurs associations.

Cette action de très long terme est menée depuis 1989 par Patrick Kanner, Adjoint au Maire délégué à l'Action sociale, ainsi que les services placés sous sa délégation, et plus

particulièrement Monsieur Serge Samyn, qui en a la responsabilité, et réalise ici un travail remarquable.

J'y associe naturellement Alain Cacheux, en sa double qualité d'Adjoint au Maire délégué à l'Habitat et de Président délégué de l'Office HLM, avec lequel nous avons une convention de garantie financière et d'accompagnement social pour 150 logements.

Je m'en tiendrai là, car je ne veux pas énumérer ainsi réalisations et chiffres, au risque d'être fastidieux, mais je pose en tout cas la question: en fait-on autant partout ?

Voilà pourquoi je ne peux accepter sans réagir des critiques infondées sur notre action, quand je vois à quel degré nous avons engagé des actions ambitieuses, novatrices, complètes.

En effet, depuis quelques jours, le logement, et singulièrement la politique de la Ville dans ce domaine, sont placés sous les feux de l'actualité.

Eh bien je le dis très simplement à nos amis du DAL, dont je comprends par ailleurs l'idéal un logement pour tous.⁷ Nous nous sommes souvent rencontrés, et nous étudions actuellement, - comme nous l'avons fait par le passé, - les dossiers qu'ils nous ont présentés. Mais cette fois, je leur dis: vous vous trompez de combat. Ce n'est pas à Lille que vous devez agir comme vous le faites depuis quelques jours.

Ou alors, faites-le autrement !

Car enfin, où trouve-t-on 25% de logements sociaux, répartis dans tous les quartiers, même les plus favorisés ? A Lille, évidemment. Sait-on qu'au Faubourg de Béthune, il y a 75% de logements sociaux?

20.000 logements sur notre territoire communal, tous conventionnés, 62% de locataires HLM touchant l'APL, 500 appartements faisant l'objet de conventions spécifiques avec 52 partenaires associatifs et caritatifs.

7000 logements réhabilités depuis
89, 770 constructions nouvelles !

Et faut-il rappeler la convention avec les Eaux du Nord et l'EDF, pour les factures impayées, la charte signée contre les expulsions, les opérations publiques d'aménagement de l'habitat à Moulins et Wazemmes et Lille-sud: 800 logements réhabilités pour près de 17 millions !

Je dis aux personnalités qui soutiennent ces actions: vous êtes mal informées. Et j'ajoute: pense-t-on seulement à la dignité des gens que l'on transporte ainsi d'un immeuble à l'autre ? A leur anxiété et leur incertitude du lendemain ?

N'y a-t-il pas des risques, à exposer ainsi certaines d'entre elles à l'application d'une législation que, pour ma part, je n'ai pas votée, comme parlementaire ?

Ces coups d'éclat spectaculaires pourraient faire oublier le travail absolument exceptionnel des services

municipaux, dévoués

et compétents, ainsi que
l'engagement sans faille de nos
partenaires. *associatifs.*

Il y a à Lille de très
nombreuses personnes généreuses, qui
travaillent sans tapage médiatique, et ne
montrent pas seulement leur solidarité le
temps d'un aller-retour en TGV.

Et je les remercie très vivement de
tout ce qu'elles font depuis longtemps
avec la municipalité.

Non, Lille n'est pas une ville de
riches, qui se débarrasse des gens ne
pouvant pas payer leurs loyers, comme
d'autres l'ont fait et continuent de le faire.
Qui plus est, elle concentre 70% des
structures d'accueil et d'hébergement
d'urgence de la Métropole.

Si nous n'agissions pas comme
nous le faisons depuis des années,
aurions-nous reçu en 1995 le prix " Une
ville pour tous ", décerné

par la Fondation de l'Abbé Pierre, pour notre politique active en matière de logement social, qui a inspiré la Loi Besson ?

Je suis d'ailleurs prêt à accroître notre collaboration avec la Fondation de l'Abbé Pierre, dont je salue la grande générosité personnelle.

C'est un fait: il y a actuellement dans notre ville 1230 personnes à la recherche d'un meilleur logement. Non seulement nous les connaissons, mais nous cherchons des solutions tous les jours.

J'imagine que personne n'en doute.

J'entends également dire que la Ville doit réquisitionner la plupart des logements vacants qui se trouvent sur son territoire.

Nous sommes d'ailleurs en train de recenser l'ensemble de ce parc.

Il y a certes des situations de spéculation, voire d'abandon, et je n'hésiterai pas à saisir le Préfet dès lors que j'en aurai confirmation.

Toutefois, cet état n'est pas général. Beaucoup de ces logements vacants, notamment dans le secteur public, sont en cours de réhabilitation, ou même de réaffectation. Certains devront être détruits, ce qui permettra la construction de nouveaux immeubles.

De son côté, la Communauté Urbaine de Lille, en liaison avec le CAL-PACT, gère au mieux cette situation, et assure ainsi une rotation maximale des 350 immeubles vacants, dont 120 à Lille, et les met à la disposition des familles.

Mais la réquisition est une arme délicate à manier, et en tout cas elle doit l'être avec un sens aigu des responsabilités, en évitant toute publicité intempestive.

Je l'ai déjà dit: j'y suis opposé s'il s'agit de violer la propriété privée, *mais* favorable devant des situations manifestement spéculatives.

Elle ne se justifie également à mon sens, contre des intérêts privés et même publics, que dans des circonstances exceptionnelles. J'en ai d'ailleurs moi-même usé lors de sinistres graves, exigeant un relogement immédiat de familles à la rue.

Effectivement, le logement social est en panne dans notre pays. On en construit de moins en moins, et ces dernières années, il a manqué plusieurs centaines de milliers de logements de toute nature. Ce secteur d'activité est sinistré.

C'est là qu'il faut prendre des décisions ! L'urgence de construire d'avantage de logements, et notamment des logements sociaux, est évidente. J'y souscris comme Maire, comme parlementaire, comme citoyen, et je suis prêt à agir auprès des pouvoirs dont dépend cette politique.

C'est une réalité insupportable, et l'existence du DAL témoigne d'abord, à mes yeux, de la persistance et même de

l'aggravation de la crise économique et sociale que nous vivons depuis plus de vingt ans maintenant.

Lille souffre de cette crise, malgré son dynamisme économique, qui est indéniable, et ses perspectives de développement, qui sont fortes.

Le travail de longue haleine entrepris dans le cadre du Développement Social des Quartiers et du Contrat de Ville, est fragilisé par cette persistance des difficultés sociales et économiques.

Nous sommes confrontés à nouveau à la dégradation des chiffres du chômage, à l'accroissement des allocataires du RMI, qui seront 8000 à la fin de cette année, si la courbe de progression n'est pas inversée.

Savez-vous combien nous recevons chaque année de demandes d'emploi à la Mairie ? 15.000!

Nous orientons plus de 10.000 personnes par an, afin de trouver avec elles des solutions. Je n'insisterai pas sur le dispositif du Plan Lillois d'Insertion et des Emplois de service, que nous avons mis en oeuvre; ils sont connus. ~~Au sein même de la Municipalité, nous agissons concrètement pour l'emploi, dans nos propres services.~~

~~A l'échelle de notre Métropole, ces taux sont encore plus lourds, et notre agglomération compte 17 zones sensibles, recensées par les pouvoirs publics dans le cadre du Pacte pour la Ville.~~

~~Le Maire de Lille doit agir en tenant compte de ces très difficiles réalités, car l'emploi, la croissance, la disparition des dettes accumulées par les familles ne se décrètent pas.~~

Plus que jamais, le logement devient la condition première de l'insertion dans la société, la possibilité concrète d'accéder à un emploi, à un statut. A la dignité et à la citoyenneté.

En conclusion, je souhaite que chacun prenne ses responsabilités, car nous avons indéniablement pris les nôtres, et même au delà de ce qui nous incombait.

L'Etat doit encore davantage s'engager à nos côtés dans ce domaine, ainsi que les bailleurs privés, auxquels nous proposons un dispositif social et fiscal innovant, pour leur permettre de louer en toute sécurité, mais aussi de montrer concrètement leur souci d'une ville solidaire.

Ce que nous avons vu aujourd'hui est un travail tout à fait positif. Voilà les réalisations pour lesquelles il faut nous aider encore plus, pour que tous ensemble nous fassions de Lille et de sa métropole le lieu où plus jamais aucune famille ne sera sans logement.

C'est une ambition réaliste, car elle est avant tout humaine.

Je vous remercie de votre attention.